

PARIS-SACLAY : pour une Université Humaniste, Démocratique et Ecologique

Avec le soutien des syndicats CGT et FSU de l'université Paris-Saclay.



Depuis la création de l'université Paris Saclay, les élus UHDE défendent nos valeurs dans les différents conseils centraux. Les élus de la liste UHDE à la Graduate School de Physique y défendront les mêmes valeurs et participeront à maintenir un lien entre les différentes instances.

Qu'est ce que les Graduate Schools ?

Les Graduate Schools de l'Université Paris-Saclay seront les instances disciplinaires coordonnant la recherche et la formation en master et doctorat. Aujourd'hui, leurs pré-rogatives sont encore floues et nécessitent d'être clarifiées.

De nombreuses discussions concernant la politique scientifique y auront certainement lieu. Ainsi, le travail d'identification des besoins de postes en terme de recherche et d'enseignement y sera probablement effectué et les Graduate Schools pourront proposer des outils de financement les plus adaptés à leur périmètre.

Les Graduate Schools seront pratiquement les seules instances de discussions où des représentants des différents établissements de l'université Paris Saclay seront présents et c'est l'occasion d'y construire notre communauté. On peut en revanche regretter leur périmètre qui ne comprend pas les licences alors même que les enseignants-chercheurs seront a priori appelés à y enseigner.

La LPR et le financement de la recherche

Malgré notre mobilisation, malgré les vives critiques d'une grande partie de la communauté scientifique, la LPR a été promulguée le 24 décembre 2020. Cette loi définit une programmation pluriannuelle la recherche publique et l'Enseignement supérieur. Elle propose en particulier un **financement largement insuffisant** pour remplir les engagements pris par la France, à Lisbonne, en 2000. De plus, **elle perpétue le déséquilibre existant entre le financement de base et celui sur projets des laboratoires. Les candidats UHDE pensent que cette politique encourageant la recherche sur projet est problématique** pour les laboratoires, car incompatible avec les temps - souvent bien plus longs - nécessaires aux questions scientifiques et impliquant des lourdeurs administratives supplémentaires pour les personnels. **Les élus UHDE feront leur possible pour assurer prioritairement des financements de base aux laboratoires**, seule condition garantissant le développement d'une politique scientifique cohérente.

Dans le cadre de la LPR, des préciputs des contrats ANR reviendront en grande partie à l'Université pour chaque ANR financée. L'enjeu de l'utilisation de ces préciputs est de taille.

Les élus UHDE œuvreront pour que ces outils de financement soient en général redistributifs, sans demander du travail excessif pour les candidatures et l'évaluation des projets. Entre autres, les élus UHDE proposeront l'attribution automatique d'un budget pour les nouveaux entrants, des financements pour la jouvence des structures instrumentales pour la formation et la recherche, ...

Des postes pérennes pour une recherche pérenne

De nouveaux outils permettent de recruter des chercheurs en Tenure Track (chaires junior) et en CDI de projet (pompeusement appelé CDI «de mission scientifique»). **Loin d'être une opportunité, ce type de contrat accentue la précarité** des jeunes chercheurs en reculant leurs perspectives de titularisation et en introduisant des inégalités importantes avec les autres personnels.

Par ailleurs, la précarité dans les métiers techniques et administratifs s'accroît également. Cette situation ne peut qu'entretenir un sentiment de fragilité et tourne le dos à une possibilité d'évolution de carrière encadrée par un statut.

Les élus UHDE s'engagent à se battre pour des emplois pérennes et à refuser l'utilisation de ces outils LPR.